

DÉCEMBRE 2023



**RAPPORT DE L'ENQUÊTE
DE PROFILAGE – GATUMBA**

AVEC L'APPUI FINANCIER



INTRODUCTION

Depuis 2020, la province de Bujumbura Rural, commune de Mutimbuzi, zone de Gatumba a été récurrentement touchée par de fortes inondations affectant plusieurs milliers de personnes. Ces catastrophes naturelles ont engendré des déplacements massifs et la création de sites temporaires d'accueil à Kinyinya II et Sobel (Maramvya) afin de comprendre pleinement l'impact de ces événements et d'élaborer des stratégies de réponse adaptées, l'OIM a lancé une enquête de profilage en octobre 2023. Cette étude méticuleuse a permis de profiler 1 267 ménages déplacés, soit 3 889 personnes, dont certains ont depuis bénéficié d'une assistance pour retourner dans leurs foyers.

L'objectif de cette enquête était double : d'une part, évaluer les besoins immédiats des populations affectées pour orienter l'assistance humanitaire, et d'autre part, recueillir des données pour soutenir la planification à long terme en vue d'une résilience accrue face aux futures crises. Les résultats, qui seront présentés en détail dans ce rapport, révèlent non seulement l'étendue des défis auxquels sont confrontés ces ménages, mais aussi leur résilience et leurs perspectives d'avenir.

Les avis exprimés dans ce rapport sont ceux des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l'OIM, des donateurs et des partenaires. L'OIM croit profondément que la migration humaine et ordonnée est bénéfique pour les migrants et la société. En tant qu'organisation intergouvernementale, l'OIM agit avec ses partenaires de la communauté internationale afin d'aider à résoudre les problèmes opérationnels que pose la migration ; de faire mieux comprendre quels en sont les enjeux ; d'encourager le développement économique et social grâce à la migration ; et de préserver la dignité humaine et le bien-être des migrants.

RÉSULTATS CLÉS DU PROFILAGE



1 267 ménages (3 889 personnes) ont été profilés : **818** ménages (2 681 personnes) dans le site de Kinyinya II et **449** ménages (1 208 personnes) dans le site de Sobel.



84% des ménages vivant dans les sites ont rapporté avoir l'intention de quitter les lieux de déplacement. Parmi eux, **68%** ont souhaité retourner dans le lieu d'origine, **27%** ont souhaité aller dans un autre lieu que le lieu d'origine et **5%** n'ont pas encore décidé.



Concernant le type de logement avant le déplacement, **91%** des ménages déplacés ont rapporté être propriétaires des parcelles/maisons, **5%** étaient locataires et, **4%** étaient logés dans des hébergements gratuits.

MÉTHODOLOGIE

La collecte des données de l'enquête de profilage des ménages déplacés a été conduite du 10 au 30 octobre 2023 par des enquêteurs formés sur la Méthodologie de la Matrice de Suivi des Déplacements (en anglais, Displacement Tracking Matrix ou DTM), la fixation des sites pour limiter les infiltrations et le questionnaire de collecte des données. La fixation des sites et la collecte des données été supervisées par le personnel de l'OIM, le Ministère de la Solidarité Nationale, des Affaires Sociales, des Droits de la Personne Humaine et du Genre, la Protection Civile et les autorités locales.

Un comité de litige a été mis en place dans tous les lieux où l'exercice de profilage a eu lieu. Il était composé des personnels de l'OIM, du Ministère de la Solidarité Nationale, des Affaires Sociales, des Droits de la Personne Humaine et du Genre, la Protection Civile, les autorités locales et les gestionnaires des sites. Le comité avait pour rôle de résoudre tous les cas litigieux qui ont été rencontrés pendant l'exercice.

L'entretien a été effectué avec le chef de ménage. En absence du chef de ménage, le questionnaire a été administré avec un autre membre adulte (plus de 18 ans) de la famille.

Pour avoir accès aux rapports de la DTM Burundi merci de visiter : <https://dtm.iom.int/burundi>

Contact : DTMBurundiFeedback@iom.int

ORGANISATION INTERNATIONALE POUR LES MIGRATIONS (OIM)

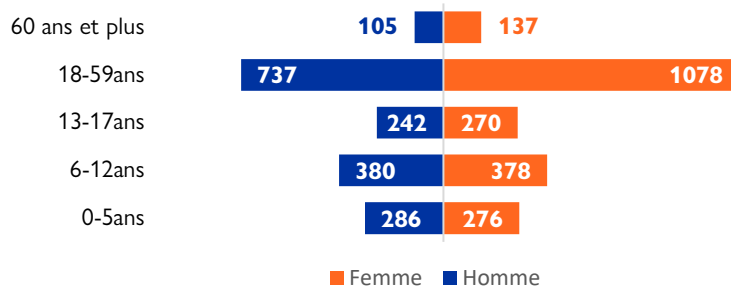
DTMBurundiFeedback@iom.int – <https://displacement.iom.int/burundi>

La citation suivante est requise lors de l'utilisation des données et des informations contenues dans ce rapport et ce produit d'information : "Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), décembre 2023. Rapport de l'enquête de profilage - Gatumba de la DTM. OIM, Burundi." Pour plus d'informations sur les termes et conditions des rapports et produits d'information DTM, veuillez vous référer à : <https://dtm.iom.int/terms-and-conditions>.

DÉMOGRAPHIE DES PERSONNES DÉPLACÉES

Les résultats du profilage montrent que le nombre de personnes de sexe féminin (55%) était plus élevé que celui des personnes de sexe masculin (45%). La grande partie des personnes profilées (1 815 personnes soit 47% de l'effectif total) avaient entre 18 et 59 ans. Ceci montre que la population déplacée est jeune, d'autant plus que les personnes âgées de 60 ans et plus ne représentaient que 6 pour cent de la population déplacée (242).

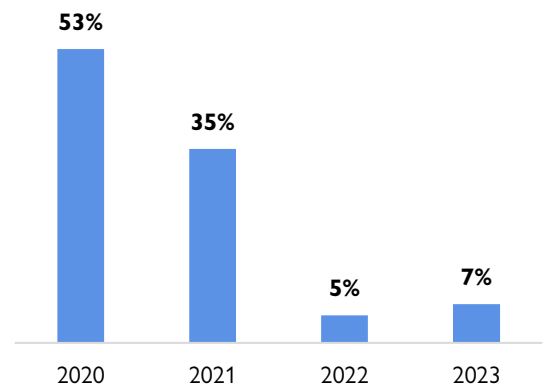
Figure 1 : Répartition par sexe et âge des personnes déplacées



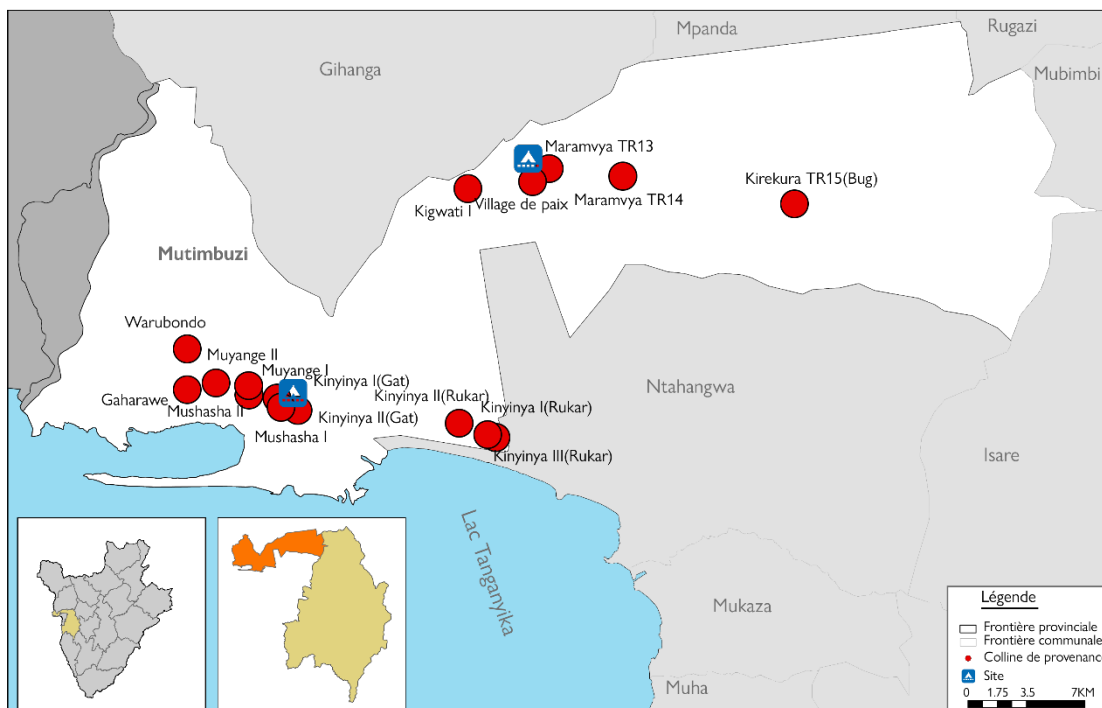
PROVENANCE ET PÉRIODE DE DÉPLACEMENT

D'après la figure 2, on peut voir que la majorité des déplacements se sont produits en 2020, avec 53 pour cent des ménages déplacés cette année-là. En 2021, il y a eu une baisse significative des déplacements, mais ils sont encore importants, représentant 35 pour cent du total. En 2022, les déplacements ont considérablement diminué, ne représentant que 5 pour cent du total. Enfin, en 2023, il y a eu une légère augmentation des déplacements, représentant 7 pour cent du total. Cette analyse suggère que les années 2020 et 2021 ont été les plus impactantes en termes de déplacements dus aux inondations produites par suite du débordement de la rivière Rusizi et la montée des eaux du lac Tanganyika.

Figure 2 : Période de déplacement des ménages déplacés



Carte 1 : Collines de provenance des personnes déplacées



Cette carte est présentée à des fins d'illustration uniquement. Les noms et les limites figurant sur cette carte n'impliquent pas l'approbation ou l'acceptation officielle de la part de l'OIM. Source: OIM, IGEBU

ORGANISATION INTERNATIONALE POUR LES MIGRATIONS (OIM)

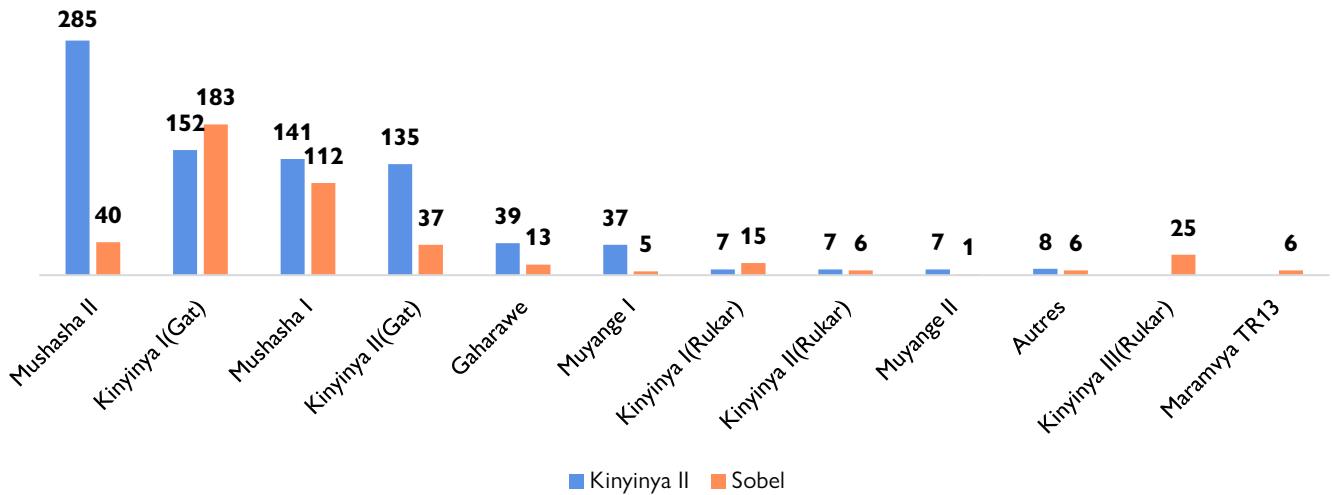
DTMBurundiFeedback@iom.int – <https://displacement.iom.int/burundi>

La citation suivante est requise lors de l'utilisation des données et des informations contenues dans ce rapport et ce produit d'information : "Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), décembre 2023. Rapport de l'enquête de profilage - Gatumba de la DTM. OIM, Burundi." Pour plus d'informations sur les termes et conditions des rapports et produits d'information DTM, veuillez vous référer à: <https://dtm.iom.int/terms-and-conditions>.

La grande majorité des ménages déplacés soit 86 pour cent proviennent des collines de Kinyinya I(Gat) (335 ménages), Mushasha II, (325 ménages), Mushasha I (253 ménages) et Kinyinya II(Gat) (172 ménages).

Les ménages hébergés dans le site de Kinyinya II proviennent principalement de Mushasha II, Kinyinya I(Gat), Mushasha I et Kinyinya II(Gat), ce qui représente 87 pour cent du total. En outre, la majorité des ménages déplacés dans le site de Sobel proviennent des collines de Kinyinya I(Gat) et Mushasha I, constituant 66 pour cent du total.

Figure 3 : Provenance des ménages déplacés par site



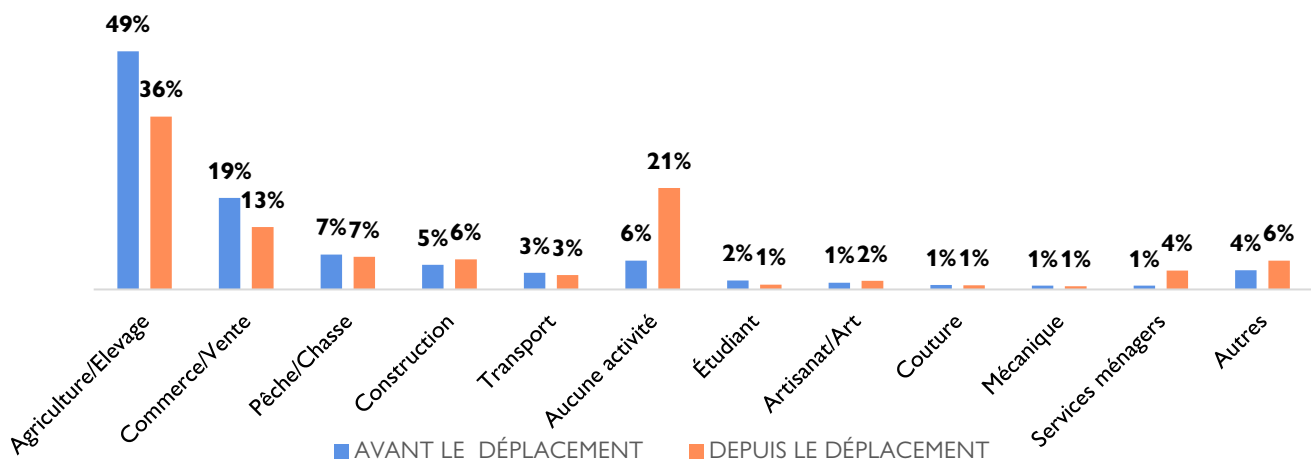
ACTIVITÉS DES MÉNAGES DÉPLACÉS

Avant le déplacement, les principales activités des ménages déplacés étaient l'agriculture/élevage (49%) et le commerce/vente (19%). Cependant, depuis leur déplacement, ces chiffres ont diminué, avec seulement 36 pour cent des ménages continuant à pratiquer l'agriculture/élevage et 13 pour cent continuant le commerce/vente.

Il est intéressant de noter que la proportion de ménages ne pratiquant aucune activité a augmenté après le déplacement, passant de 6 pour cent avant le déplacement à 21 pour cent depuis le déplacement. Cela indique probablement des difficultés rencontrées par certains ménages pour poursuivre leurs activités économiques habituelles dans leur nouveau lieu de résidence.

En ce qui concerne d'autres activités, telles que la pêche/chasse, la construction, le transport, l'étude, l'artisanat/art, la couture, la mécanique, les services ménagers et d'autres, il y a généralement eu peu de changement significatif dans les pourcentages entre avant et après le déplacement, à l'exception des services ménagers qui ont augmenté de 1 pour cent à 4 pour cent et d'autres activités qui sont passées de 4 pour cent à 6 pour cent.

Figure 4 : Activités des ménages déplacés





L'approvisionnement alimentaire principal des ménages déplacés était le marché, à la fois avant et depuis leur déplacement. Cependant, il est important de noter qu'il y a eu une diminution significative de la proportion de ménages comptant sur leur propre production alimentaire depuis leur déplacement. De plus, la grande majorité de ces ménages a dû mettre en place diverses stratégies d'adaptation pour assurer leur alimentation, notamment la réduction des portions ou du nombre de repas (82%), le recours à l'emprunt d'argent (73%), l'achat à crédit (72 %) et la réception de dons alimentaires (69%). Par ailleurs, il est préoccupant de noter que plus de deux tiers des ménages (71%) ont indiqué qu'il n'y avait pas eu de campagne de dépistage de la malnutrition pour les enfants de moins de cinq ans depuis leur déplacement.

Cette situation met en lumière la dépendance croissante au marché pour l'approvisionnement alimentaire, ainsi que la réduction de la capacité des ménages à produire leur propre nourriture. Les données révèlent également les défis économiques auxquels sont confrontés ces ménages, qui doivent recourir à diverses mesures d'adaptation pour répondre à leurs besoins alimentaires. En outre, le manque de campagnes de dépistage de la malnutrition souligne la nécessité de renforcer les initiatives de santé nutritionnelle pour les enfants dans cette population déplacée.

Figure 5 : Accès à une alimentation variée

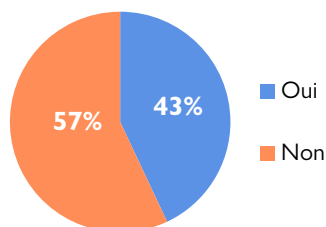


Figure 6 : Campagne de dépistage de la malnutrition

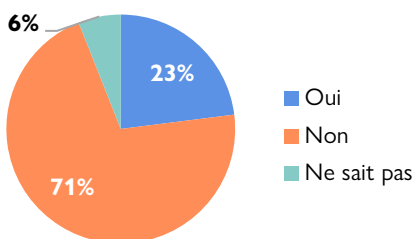
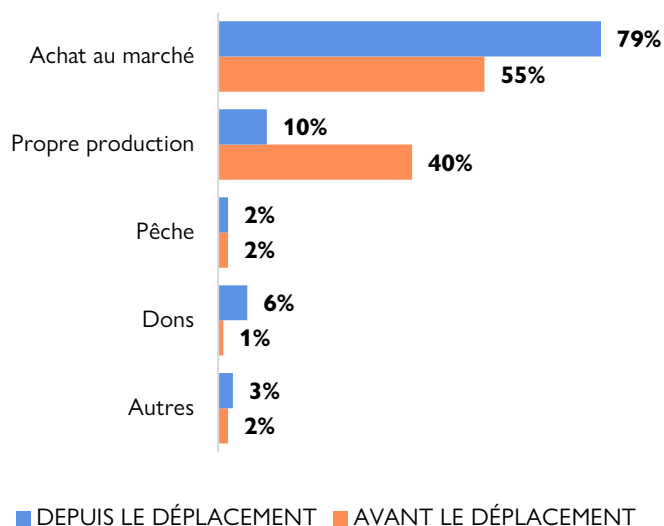


Figure 7 : Source d'approvisionnement en nourriture des ménages déplacés

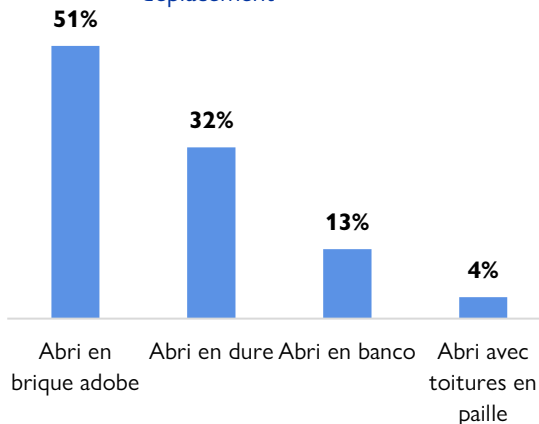


ABRIS, ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ ET AUX BIENS

Avant le déplacement, il est important de noter que la grande majorité des ménages déplacés étaient propriétaires des maisons où ils habitaient (91%). Cela témoigne de leur attachement à leur propriété foncière, malgré le fait que la majorité ne possédait que des contrats d'achat (58%) comme document attestant leur droit à la propriété. Ce détail souligne la précarité de la situation de certains ménages en ce qui concerne la sécurisation de leurs droits fonciers.

En ce qui concerne les types d'abris avant le déplacement, plus de la moitié des ménages vivaient dans des abris en brique adobe (51%), tandis qu'environ un tiers habitaient dans des abris en dur (32%). Cela indique une diversité dans les conditions de logement des ménages avant leur déplacement.

Figure 8 : Type d'abris des ménages avant le déplacement



Les résultats suggèrent que la majorité des ménages possèdent des contrats d'achat plutôt que des titres de propriété pour leurs terres, ce qui peut créer une vulnérabilité juridique. D'autre part, la diversité des types d'abris indique que certains ménages vivaient dans des abris potentiellement précaires, ce qui pourrait avoir des implications pour leur sécurité et leur confort. De plus, les besoins en articles non alimentaires (ANA) des ménages déplacés, tels que la literie (86%), les ustensiles de cuisine (80%) et les vêtements (33%), soulignent les défis auxquels ils sont confrontés en matière de réinstallation et de reconstruction de leur vie quotidienne. En fin de compte, ces données mettent en évidence l'importance de garantir la sécurité foncière et l'accès aux biens essentiels pour les ménages déplacés afin de soutenir leur rétablissement et leur réintégration.

Figure 9 : Type d'hébergement des ménages avant le déplacement

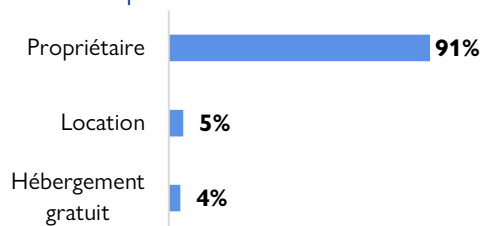


Figure 10 : Documents de propriété foncière en possession des ménages

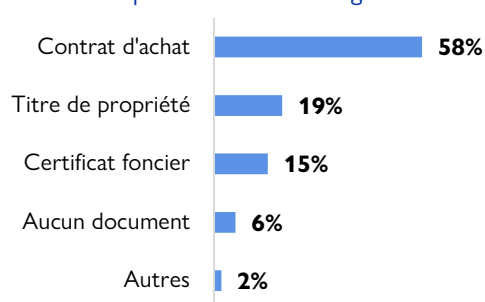


Figure 11 : Moyen d'accès à la propriété foncière

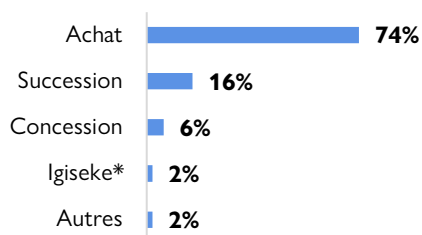
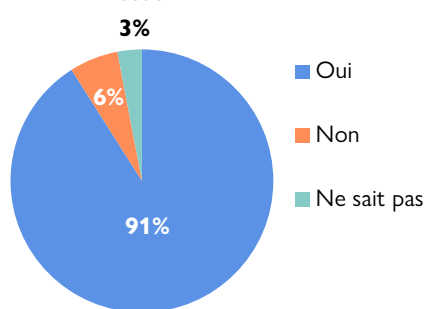


Figure 12 : Espoir de recouvrir ses droits fonciers au retour



* Terre donnée à une femme par sa famille en guise de soutien, mais la femme n'a pas le droit de vendre la terre

Figure 13 : Besoins en articles non alimentaires des ménages déplacés*

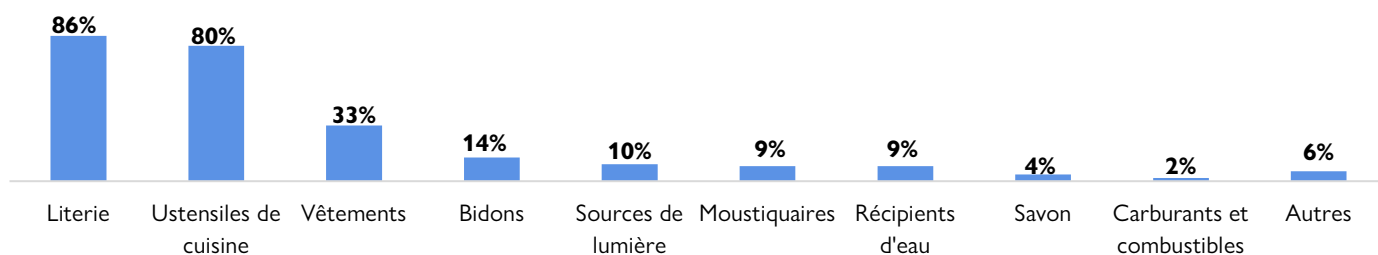
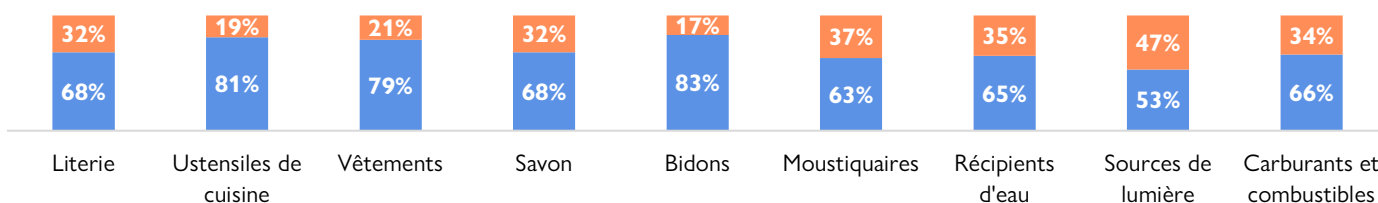


Figure 14 : Articles non alimentaires en possession des ménages déplacés



* Plusieurs réponses possibles

■ OUI ■ NON

HYGIÈNE, EAU ET ASSAINISSEMENT

La principale source d'eau potable des ménages déplacés est l'eau courante des robinets publics (91%), indiquant un accès fiable. De plus, la grande majorité (97%) est satisfaite de la qualité de l'eau. Cette satisfaction est un aspect positif de la situation, car elle suggère que la qualité de l'eau est généralement adéquate pour répondre à leurs besoins en matière de consommation. En ce qui concerne l'assainissement, environ 95 pour cent ont accès à des latrines communautaires, favorisant l'hygiène et la prévention des maladies. Cependant, il sied de noter que seulement 28 pour cent des latrines sont éclairées, ce qui signifie que la plupart des ménages n'ont pas un bon éclairage dans les installations sanitaires. Cela peut créer des problèmes de sécurité et d'hygiène, surtout pendant la nuit. De plus, seulement 55 pour cent des ménages déclarent se laver les mains après utilisation des toilettes. Le lavage des mains est une pratique essentielle pour prévenir la propagation des maladies, et il y a donc un besoin d'amélioration dans ce domaine.

Figure 15 : Sources d'eau de boisson des ménages déplacés

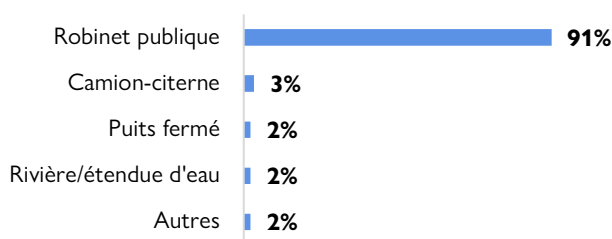


Figure 16 : Lavage des mains après utilisation des toilettes

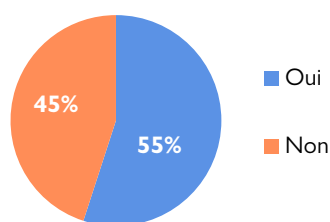


Figure 17 : Accès aux latrines pouvant être fermées

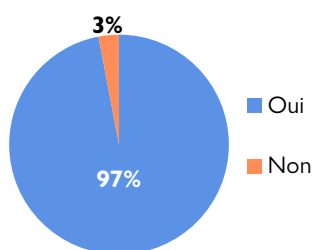


Figure 18 : Accès aux latrines éclairées

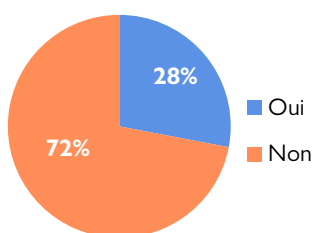
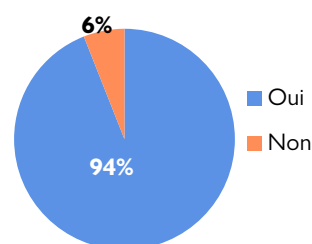


Figure 19 : Accès aux latrines séparées (homme et femme)

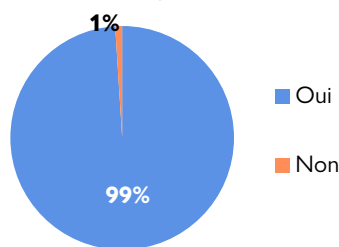


SANTE

Les maladies les plus courantes parmi les ménages déplacés étaient le paludisme (66%), la diarrhée (40%), la fièvre (22%) et les infections (21%). Heureusement, 80 pour cent des ménages ont déclaré que les membres malades de leur foyer ont pu recevoir des soins médicaux. Cependant, on noterait les défis suivants à relever:

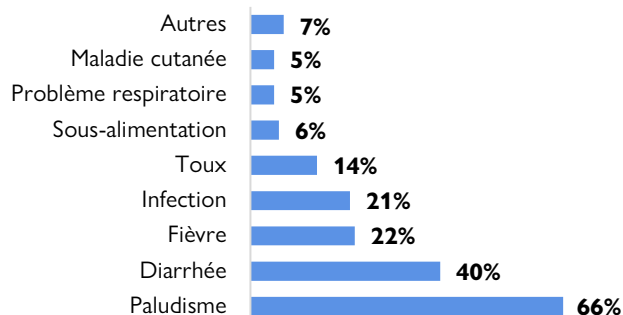
- Accès inéquitable aux soins de santé malgré le fait que 80 pour cent des ménages signalent avoir pu obtenir des soins médicaux.
- Problèmes d'hygiène et d'assainissement, soulignés par la prévalence élevée de la diarrhée.
- Importance du lavage des mains et de l'accès à des installations sanitaires adéquates pour prévenir les maladies liées à l'eau et à l'assainissement.

Figure 20 : Service de santé à proximité du lieu de déplacement



* Plusieurs réponses possibles

Figure 21 : Les maladies récurrentes dans les ménages déplacés*



La plupart des ménages déplacés ont déclaré se sentir en sécurité dans les lieux de déplacement (81%). Les zones où certains ménages ne se sentaient pas en sécurité étaient les latrines (50%) et les tentes où ils habitent (44%). D'autre part, parmi les personnes déplacées, 7 pour cent ont déclaré n'avoir aucun document d'identité. ce qui peut créer des obstacles pour l'accès aux services et la protection de leurs droits. Cependant, la majorité possède au moins un document d'identité, ce qui est important pour leur reconnaissance légale et leur accès aux services publics. De plus, les ménages interrogés ont déclaré que les services particulièrement disponibles pour les femmes et les filles incluent principalement la distribution des kits de dignité (70%).

Figure 22 : Endroits insécures dans le site

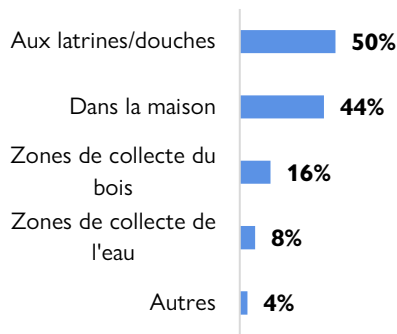
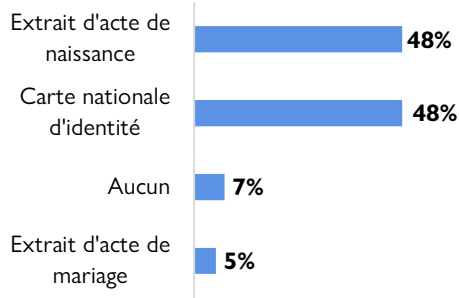
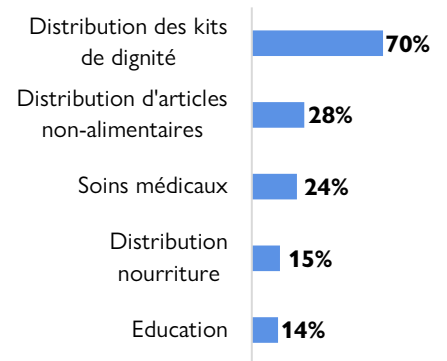


Figure 23 : Types de documents d'identité possédés par les personnes déplacées*



* Plusieurs réponses possibles

Figure 24 : Services disponibles aux femmes et aux filles*



INTENTION DE QUITTER LE LIEU DE DEPLACEMENT

La majorité des ménages déplacés ont l'intention de quitter le lieu de déplacement (84%), indiquant une préférence pour un retour dans leur lieu d'origine (68%) ou ailleurs (27%). Cependant, plusieurs obstacles entravent leur départ.

Les principales raisons qui empêchent les personnes de quitter le lieu de déplacement sont le manque de moyens financiers (73%), la destruction de leurs logements (72%) et les inondations dans leur lieu d'origine (53%). Ces facteurs rendent le retour difficile pour de nombreux ménages déplacés.

De plus, une grande proportion de personnes (27%) ne sait pas quand elles pourront quitter le lieu de déplacement, ce qui reflète l'incertitude et la complexité de leur situation.

Figure 25 : Intentions de quitter le lieu de déplacement

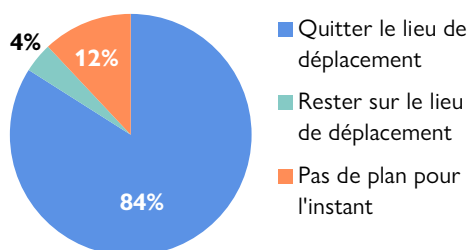


Figure 27 : Période envisagée pour quitter le lieu de déplacement

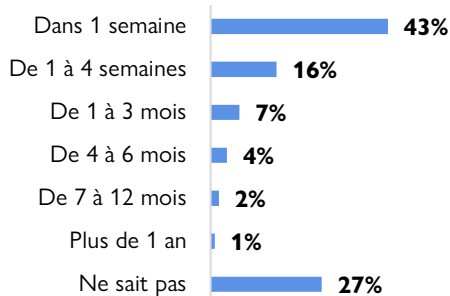
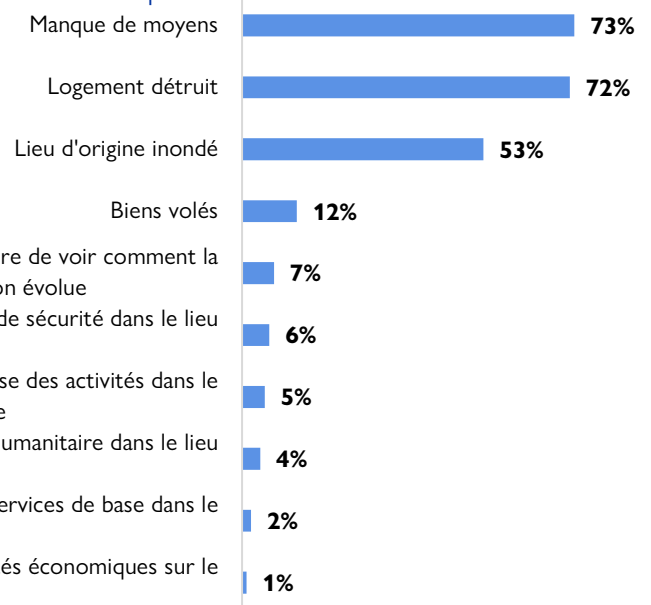


Figure 26 : Raison empêchant de quitter le lieu de déplacement*



* Plusieurs réponses possibles

BESOINS HUMANITAIRES

La majorité des ménages déplacés (81%) ont indiqué qu'ils n'avaient reçu aucune assistance au cours des trois derniers mois. Cela soulève des préoccupations quant à l'accès limité à l'aide humanitaire, ce qui pourrait avoir un impact sur leur bien-être.

Les premiers besoins humanitaires exprimés par les déplacés sont la nourriture (57%) et l'abri (32%). Cela met en évidence le besoin urgent de sécurité alimentaire et de logement pour cette population vulnérable.

Les besoins en articles non alimentaires ont également été mentionnés, en particulier comme deuxième besoin le plus important (43%). Cela souligne la nécessité d'une assistance supplémentaire pour fournir des articles essentiels tels que la literie, les ustensiles de cuisine, les vêtements, etc.

Figure 28 : Premier besoin le plus urgent

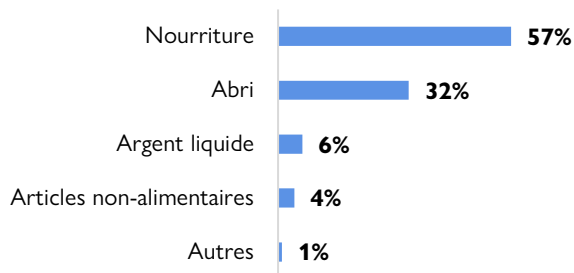
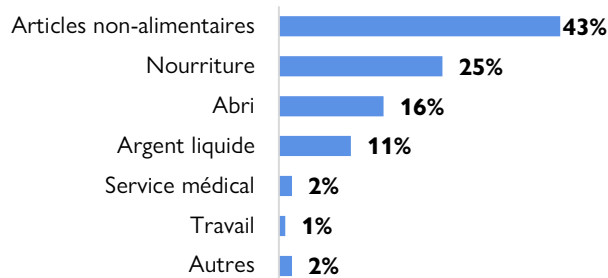


Figure 29 : Deuxième besoin le plus urgent

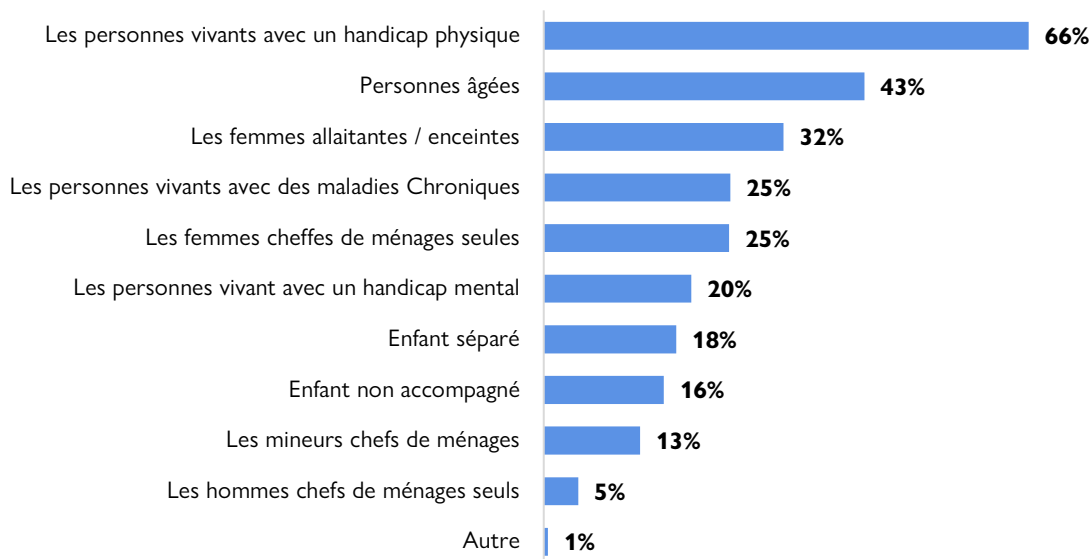


REDEVABILITÉ

La majorité des ménages déplacés (76%) préfèrent se plaindre directement à un responsable en cas de problème avec l'aide humanitaire fournie. Cela met en évidence la nécessité d'avoir des mécanismes de rétroaction efficaces pour permettre aux déplacés de faire entendre leurs préoccupations et de recevoir une réponse appropriée.

Les personnes les plus vulnérables dans la communauté, selon les ménages interviewés, sont principalement les personnes handicapées (66%), les personnes âgées (43%) et les femmes allaitantes ou enceintes (32%). Cela souligne la nécessité d'une attention particulière pour répondre aux besoins spécifiques de ces groupes vulnérables, notamment en matière d'assistance médicale, de protection et de soins.

Figure 30 : Les personnes les plus vulnérables dans la communauté*



* Plusieurs réponses possibles

CONCLUSION

Ce rapport offre un aperçu essentiel de la situation des ménages déplacés internes originaires des zones inondées de Gatumba, vivant dans les sites de Kinyinya II et Sobel depuis 2020. Les principaux points à retenir sont les suivants :

Composition des ménages : La majorité des personnes déplacées sont des femmes, ce qui souligne leur vulnérabilité particulière dans cette situation (55%).

Propriété foncière : La grande majorité des ménages étaient propriétaires de leur logement avant le déplacement (91%), mais leur retour dépend souvent de la réparation ou de la reconstruction de leurs habitations.

Besoins humanitaires : La nourriture est identifiée comme le besoin le plus pressant par la majorité des ménages (57%), mettant en lumière le défi de la sécurité alimentaire. De plus, un nombre significatif de ménages ne génère pas de revenus (19%), ce qui nécessite une attention particulière.

Nécessités matérielles : Plus de 80 pour cent des ménages expriment un grand besoin en literie et en ustensiles de cuisine, soulignant la nécessité d'aide pour répondre à ces besoins matériels essentiels.

Problèmes de santé : Le paludisme est la maladie la plus courante parmi les ménages déplacés (66%), soulignant l'importance de la prévention et du traitement médical.

Assistance humanitaire : Une préoccupation majeure réside dans le fait que plus de 80 pour cent des ménages n'ont pas reçu d'assistance humanitaire au cours des trois derniers mois, ce qui souligne la nécessité d'une réponse humanitaire renforcée.

Volonté de retour : La grande majorité des ménages expriment le désir de quitter le lieu de déplacement (84%), mais de nombreux obstacles entravent leur retour, notamment le manque de moyens financiers, la destruction des logements et les inondations dans leurs zones d'origine.

En somme, ces résultats mettent en évidence les besoins immédiats et à long terme des personnes déplacées, notamment en matière de nourriture, d'abri, de moyens de subsistance et d'assistance médicale. Ils appellent à une réponse humanitaire coordonnée et efficace pour améliorer la situation de cette population vulnérable.

